



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique

n°1015

du 25 juillet 2024



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique n° 1015 du 25 juillet 2024

Sommaire

Service Vie Scolaire	
- Composition de la commission instruction en famille (IEF)	3

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Benoît DELAUNAY - Recteur de la Région académique
Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

REDACTEUR EN CHEF : Bruno MARTIN - Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

CONCEPTION, REALISATION : Thomas PRESTIGIACOMO (Tel : 04 42 91 75 12)

ce.ba@ac-aix-marseille.fr



SVS/24-1015-225 du 25/07/2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION INSTRUCTION EN FAMILLE (IEF)

Destinataires : Tous personnels

Dossier suivi par : M. BUTTNER - Chef du pôle contentieux et droit scolaire - Tel : 04 42 91 75 08 -
yann.buttner@ac-aix-marseille.fr

- Arrêté modificatif portant composition de la commission prévue à l'article R.131-11-10 du Code de l'éducation

Signataire : Pour le recteur et par délégation, Bruno MARTIN, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille

**Arrêté modificatif portant composition de la commission prévue à l'article
R. 131-11-10 du Code de l'éducation**

- Vu les articles l. 131-1 et suivants du code de l'éducation
- Vu les articles r. 131-11 et suivants du code de l'éducation
- Vu l'arrêté rectoral du 5 juin 2024 portant composition de la commission prévue à l'article r. 131-11-10 du code de l'éducation

considérant que l'arrêté rectoral visé supra comporte une erreur matérielle dans la rédaction de son article 2.

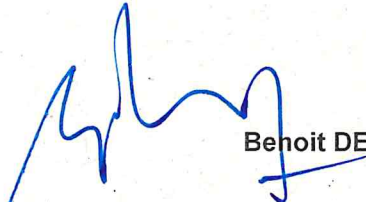
Le recteur de la région académique PACA, recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des Universités

ARRETE

Article 1^{er} - en lieu et place de :

« Au titre des IEN - M. François AZIZ, IEN IEF ou sa suppléante : Mme Dominique PAPON, IEN IEF »
lire :
« Au titre des IEN - M. Frédéric AZAIS, IEN IEF ou sa suppléante : Mme Dominique PAPON, IEN IEF »

Article 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.


Benoit DELAUNAY

Aix en Provence le 24 juillet 2024